

INFOS: www.concoursinternationaldeparis.com // associationafea@gmail.com 06.33.13.02.97 // 06.64.49.00.99

- Le concours Jeunes compagnies est ouvert à tous les danseurs de niveau confirmé, sans limite d'âge et sans catégorie de styles.
- Une pré-sélection s'effectue sur vidéo. Vos vidéos (extraits ou pièces entières sont à envoyer avant le 15/01/26 à l'adresse : associationafea@gmail.com, accompagnées du propos.
- Les compagnies devront présenter une oeuvre originale de 15 minutes maximum.
- Le concours Jeunes compagnies se déroulera le lundi 20 avril 2026, au théâtre L'Azimut de Chatenay-Malabry (92).
- L'ordre de passage sur scène se fera par ordre croissant de moyenne d'âge des danseurs (sauf demande particulière).
- Chaque compagnie bénéficiera d'un temps de travail sur scène, avec mise en place des demandes techniques avec les régisseurs du théâtre, le lundi 20 avril, à partir de 13h.
- Le jury sera composé de professionnels renommés. Le palmarès sera annoncé à l'issue de leur délibération.
- Un temps d'échange sera ensuite proposé à chaque chorégraphe.
- Le lauréat 1ère place remportera la somme de 3000€, le lauréat 2ème place: celle de **1500€**. (Le jury se réserve le droit de décerner des prix ex-aequo et d'adapter les récompenses financières si besoin.)
- Des résidences ou autres opportunités scèniques peuvent également être offertes.
- La pré-sélection est gratuite. Pour les compagnies retenues, les frais d'inscription sont de 100€ par compagnie.